

**Commission scolaire  
English-Montréal**

**États financiers  
au 30 juin 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État des résultats	6
État des surplus accumulés	7
État de la variation de la dette nette	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 21
Renseignements supplémentaires	22 - 23

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 4L8

T 514 878-2691

À l'administratrice de  
Commission scolaire English-Montréal

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Commission scolaire English-Montréal (ci-après « la commission scolaire »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2020 et l'état des résultats, l'état des surplus accumulés, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la commission scolaire au 30 juin 2020 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la commission scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la commission scolaire à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la commission scolaire ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la commission scolaire.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la commission scolaire;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la commission scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la commission scolaire à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 15 octobre 2020

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A117472

# Commission scolaire English-Montréal

## État de la situation financière

au 30 juin 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	849 236	2 881 562
Subvention de fonctionnement à recevoir (note 6)	28 469 417	47 551 383
Subventions liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	13 720	86 819
Subvention à recevoir – financement	65 096 127	68 959 874
Débiteurs (note 7)	66 638 862	16 424 723
Stocks destinés à la revente	241 213	228 405
Placements à taux fixe, 1,75 % à 2,5 % (2,22 % à 2,5 % au 30 juin 2019), échéant entre 2021 et 2022	422 156	321 377
	<u>161 730 731</u>	<u>136 454 143</u>
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs et frais courus à payer (note 8)	51 643 496	47 250 185
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	2 684 483	2 464 877
Revenus reportés	11 752 724	14 376 512
Provision pour avantages sociaux (note 10)	16 629 784	17 887 681
Passif au titre des sites contaminés	2 051 948	2 066 326
Autres passifs (note 11)	287 549 775	240 046 637
	<u>372 312 210</u>	<u>324 092 218</u>
	<u>(210 581 479)</u>	<u>(187 638 075)</u>
<b>DETTE NETTE</b>		
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 12)	282 358 202	268 764 497
Stocks de fournitures	885 144	1 158 363
Charges payées d'avance	479 590	656 502
	<u>283 722 936</u>	<u>270 579 362</u>
	<u>73 141 457</u>	<u>82 941 287</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Commission scolaire English-Montréal

## État des résultats

pour l'exercice terminé le 30 juin 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Subventions de fonctionnement du ministère de l'Éducation (MEQ)	<b>250 130 951</b>	252 370 287
Autres subventions et contributions	<b>1 496 467</b>	1 493 737
Taxe scolaire	<b>69 719 438</b>	70 238 824
Droits de scolarité et droits facturés relatifs à un cours	<b>10 267 934</b>	16 203 765
Ventes de biens et services	<b>12 942 715</b>	19 042 137
Autres revenus	<b>4 327 897</b>	5 940 905
	<b><u>348 885 402</u></b>	<u>365 289 655</u>
<b>Charges</b>		
Activités d'enseignement et de formation	<b>171 008 199</b>	174 187 159
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	<b>89 274 081</b>	87 840 002
Services d'appoint	<b>23 292 381</b>	25 591 743
Activités administratives	<b>18 902 526</b>	16 822 384
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	<b>38 968 807</b>	40 011 133
Activités connexes	<b>18 497 135</b>	17 975 554
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (note 10)	<b>(1 257 897)</b>	(247 758)
	<b><u>358 685 232</u></b>	<u>362 180 217</u>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges</b>	<b><u>(9 799 830)</u></b>	<u>3 109 438</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Commission scolaire English-Montréal

### État des surplus accumulés

pour l'exercice terminé le 30 juin 2020

---

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Surplus accumulés au début	<b>82 941 287</b>	79 831 849
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	<b>(9 799 830)</b>	3 109 438
Surplus accumulés à la fin	<b><u>73 141 457</u></b>	<b><u>82 941 287</u></b>

---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Commission scolaire English-Montréal

### État de la variation de la dette nette

pour l'exercice terminé le 30 juin 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Dettes nettes au début	<u>(187 638 075)</u>	<u>(170 654 927)</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	<u>(9 799 830)</u>	3 109 438
Variations dues aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(34 351 044)</b>	(33 229 715)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>13 802 587</b>	13 297 013
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	<b>6 954 752</b>	
	<u>(13 593 705)</u>	<u>(19 932 702)</u>
Variation due aux charges payées d'avance et aux stocks	<u>450 131</u>	(159 884)
Augmentation de la dette nette	<u>(22 943 404)</u>	(16 983 148)
Dettes nettes à la fin	<u><u>(210 581 479)</u></u>	<u><u>(187 638 075)</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Commission scolaire English-Montréal

### État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 juin 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	<b>(9 799 830)</b>	3 109 438
Éléments hors caisse		
Provision pour avantages sociaux futurs	<b>(1 257 897)</b>	(247 758)
Frais payés d'avance et stocks de fournitures	<b>450 131</b>	(159 884)
Amortissement des contributions reportées – immobilisations corporelles	<b>(169 114)</b>	(235 207)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>13 802 587</b>	13 297 013
Variation des actifs financiers et des passifs liés au fonctionnement	<b>19 266 393</b>	21 200 781
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>22 292 270</b>	36 964 383
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(31 279 348)</b>	(36 738 488)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	<b>6 954 752</b>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(24 324 596)</b>	(36 738 488)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>(2 032 326)</b>	225 895
Encaisse au début	<b>2 881 562</b>	2 655 667
Encaisse à la fin	<b>849 236</b>	2 881 562

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Commission scolaire English-Montréal

## Notes complémentaires

au 30 juin 2020

---

### **1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires (projet de loi n<sup>o</sup> 40) a été adoptée et sanctionnée le 8 février 2020. Elle vise principalement à revoir l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires, qui deviennent des centres de services scolaires administrés par un conseil d'administration, composé de parents, de représentants de la communauté et de membres de leur personnel. Le mandat des commissaires scolaires francophones a pris fin le 8 février 2020 lors de la sanction du projet de loi. À compter du 8 février 2020 et jusqu'au 15 octobre 2020 (décret 522-2020), le directeur général assume les fonctions dévolues au conseil des commissaires jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau conseil d'administration du centre de services scolaire francophone, le 15 octobre 2020. Pour le réseau anglophone, le mandat des commissaires est maintenu.

La commission scolaire est constituée en vertu du décret n<sup>o</sup> 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3).

La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec. La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique, au développement social, culturel et économique de sa région.

### **2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à l'éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités de la commission scolaire. La commission scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière de la commission scolaire pour les exercices futurs.

### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Référentiel comptable et base de présentation**

Les états financiers de la commission scolaire sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada* pour le secteur public et l'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements fournis dans les états financiers sont fondés, lorsque requis, sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2020

---

#### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Estimations comptables

La préparation des états financiers de la commission scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige le recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les états financiers. Des estimations et des hypothèses ont été utilisées pour évaluer les principaux éléments, tels que la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs ou le passif environnemental. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

##### Actifs financiers

###### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la commission scolaire consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

###### *Placements*

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût. Ils sont réduits au moyen d'une provision pour moins-value lorsqu'une baisse de valeur durable est constatée. La variation de cette provision pour l'exercice est imputée aux charges. Les provisions pour moins-value ne sont pas subséquemment annulées lorsque la valeur du placement augmente par la suite.

###### *Débiteurs*

Les débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de cette provision pour l'exercice est imputée aux charges.

###### *Stocks destinés à la revente*

Les stocks destinés à la revente sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen.

##### Passifs

###### *Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles*

Les contributions reçues relativement à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables sont reportées et virées aux résultats selon la même méthode et les mêmes périodes que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent, conformément aux stipulations dont sont assortis ces paiements de transfert.

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2020

---

#### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### *Revenus perçus d'avance*

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés aux passifs de l'état de la situation financière.

Des revenus peuvent être comptabilisés à titre de revenus reportés s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes :

- Une clause de finalité qui ne laisse à la commission scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- Une clause temporelle future qui ne laisse à la commission scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant aux exercices au cours desquels les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- Des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert, telles que le remboursement des ressources transférées.

##### *Régimes de retraite*

Les membres du personnel de la commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux pour l'exercice sont acquittées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées dans les états financiers.

##### *Provision pour avantages sociaux*

Les obligations à long terme découlant d'autres avantages sociaux accordés à des employés, tels les congés de maladie, les vacances, les heures supplémentaires accumulées, l'assurance traitement et les autres congés sociaux (maternité, paternité), sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la provision pour l'exercice est imputée aux charges.

##### *Quote-part de la commission scolaire de la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenue par le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM)*

La quote-part de la commission scolaire de la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenue par le CGTSIM est comptabilisée au fur et à mesure des encaissements au moment de l'émission, ajustée de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2020

#### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### *Passif au titre des sites contaminés*

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité de la commission scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés dès que la contamination dépasse la norme environnementale, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. La commission scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a signifié qu'il prendra en charge les coûts découlant de la réhabilitation de terrains contaminés existants au 31 mars 2008 et inventoriés au 31 mars 2011, de même que les variations de ces passifs au 30 juin 2020. La commission scolaire est donc en mesure de constater une somme à recevoir du gouvernement du Québec afin de compenser les coûts liés à ce passif environnemental. Tout passif constaté après le 31 mars 2011 pour des terrains non inventoriés à cette date est pris en charge par la commission scolaire et est inscrit aux résultats dans l'exercice concerné.

#### **Actifs non financiers**

##### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	25 à 50 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés liés à l'enseignement	10 ou 20 ans
Développement informatique	5 ans

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'un amortissement avant leur mise en service.

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2020

---

#### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations, et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées aux passifs à titre de revenus reportés et sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement et amorties selon la même méthode d'amortissement et sur la même période que les immobilisations corporelles concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'acquisition de terrains sont constatées dans les revenus de l'exercice dans lequel les terrains sont acquis.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter la baisse de valeur.

#### *Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures qui seront consommés dans le cours normal des activités au cours des prochains exercices sont présentés à titre d'actifs non financiers.

#### *Charges payées d'avance*

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la commission scolaire bénéficiera au cours des prochains exercices. Ces charges payées d'avance seront imputées aux charges de l'exercice au moment où la commission scolaire bénéficiera des services acquis.

#### **Constatation des revenus**

Les revenus de subventions du MEQ et des autres ministères et organismes sont constatés dans l'exercice au cours duquel les transferts ont été autorisés et si la commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. La direction est d'avis que l'autorisation de payer fait partie intégrante du processus d'autorisation des paiements de transfert, de sorte que ceux-ci ne sont comptabilisés que lorsque le cédant dispose de crédits budgétaires suffisants votés par l'Assemblée nationale. La constatation d'un revenu de subvention peut être reportée à un exercice subséquent lorsque la commission scolaire remplit certaines conditions, lesquelles sont décrites dans la méthode comptable Passifs – Revenus perçus d'avance.

Les revenus de la taxe scolaire et les subventions tenant lieu de taxe sont gérés par le CGTSIM et sont constatés selon la quote-part attribuée et confirmée par le CGTSIM.

## **Commission scolaire English-Montréal**

### **Notes complémentaires**

au 30 juin 2020

---

#### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les principales sources de revenus de la commission scolaire, autres que les transferts, sont les revenus provenant des étudiants, des ventes externes et des recouvrements de coûts directs inclus dans les postes Droits de scolarité et droits facturés relatifs à un cours, Ventes de biens et services et Autres revenus. Les revenus sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les revenus reportés représentent les encaissements pour lesquels les revenus ne sont pas gagnés.

#### **Opérations interentités**

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à la valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

#### **4 - PRÉSENTATION DES DONNÉES BUDGÉTAIRES**

Conformément à la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3), la commission scolaire a produit des prévisions budgétaires pour le présent exercice. Celles-ci ont été dûment adoptées par le conseil des commissaires.

Ces données budgétaires ne sont pas préparées selon le même niveau de détail que les données réelles présentées dans les états financiers.

# Commission scolaire English-Montréal

## Notes complémentaires

au 30 juin 2020

### 4 - PRÉSENTATION DES DONNÉES BUDGÉTAIRES (suite)

Le sommaire des prévisions budgétaires adoptées initialement par le conseil des commissaires est comparé aux données réelles correspondantes :

	Budget 2019-2020 \$	Réel 2019-2020 \$
Revenus		
Subventions de fonctionnement du MEQ	263 447 473	250 130 951
Autres subventions et contributions	1 000 000	1 496 467
Taxe scolaire	69 837 730	69 719 438
Droits de scolarité et droits facturés relatifs à un cours	14 025 500	10 267 934
Ventes de biens et services	17 801 672	12 942 715
Autres revenus	2 566 297	4 327 897
Total des revenus	<u>368 678 672</u>	<u>348 885 402</u>
Charges		
Activités d'enseignement et de formation	180 577 711	171 008 199
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	96 150 436	89 274 081
Services d'appoint	23 832 133	23 292 381
Activités administratives	17 635 948	18 902 526
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	41 343 884	38 968 807
Activités connexes	16 024 119	18 497 135
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	405 303	(1 257 897)
Total des charges	<u>375 969 534</u>	<u>358 685 232</u>
Insuffisance des revenus par rapport aux charges	<u>(7 290 862)</u>	<u>(9 799 830)</u>

### 5 - FLUX DE TRÉSORERIE

	2020 \$	2019 \$
Intérêts payés au cours de l'exercice	53 121	38 284
Intérêts reçus au cours de l'exercice	160 951	221 878

### 6 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR

	2020 \$	2019 \$
MEQ		
Formation générale des jeunes et des adultes, et formation professionnelle	14 744 591	32 428 498
Service de la dette	88 140	41 410
Transport scolaire	(269 461)	61 142
Sites contaminés	469 129	759 629
Autres subventions	245 518	632 003
Financement pour avantages futurs du personnel	13 191 500	13 628 701
	<u>28 469 417</u>	<u>47 551 383</u>

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2020

#### 7 - DÉBITEURS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes clients – CGTSIM	62 185 011	10 160 032
Comptes clients – autres	3 788 278	5 081 612
Congés sabbatiques à recevoir	299 895	165 863
Taxes à la consommation à recevoir	762 250	1 823 351
	<u>67 035 434</u>	<u>17 230 858</u>
Provision pour créances douteuses	(396 572)	(806 135)
	<u>66 638 862</u>	<u>16 424 723</u>

#### 8 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	11 616 778	13 402 229
Salaires et charges sociales à payer	26 649 382	23 715 261
Congés sabbatiques à payer	2 815 097	2 642 152
Sommes à payer et retenues sur contrats – immobilisations corporelles	10 562 239	7 490 543
	<u>51 643 496</u>	<u>47 250 185</u>

#### 9 - CONTRIBUTIONS REPORTÉES LIÉES À L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	2 464 877	1 938 873
Encaissements constatés à titre de contributions reportées	388 720	761 211
Contributions constatées à titre de revenus de l'exercice	(169 114)	(235 207)
Solde à la fin	<u>2 684 483</u>	<u>2 464 877</u>

#### 10 - PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur, à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congé de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1er juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils n'ont pas été utilisés à cette date.

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2020

#### 10 - PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX (suite)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Vacances	7 087 451	6 985 615
Autres congés de maladie	797 906	885 939
Assurance traitement	1 072 658	1 504 946
Autres avantages sociaux	109 830	168 734
Congés de maladie monnayables du personnel enseignant	5 090 014	5 723 242
Cotisations patronales à payer	2 471 925	2 619 205
	<u>16 629 784</u>	<u>17 887 681</u>

#### 11 - AUTRES PASSIFS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	1 170 857	903 202
Quote-part de la commission scolaire de la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenue par le CGTSIM	283 219 051	236 515 612
Recours collectif	75 535	75 535
Autres	3 084 332	2 552 288
	<u>287 549 775</u>	<u>240 046 637</u>

La dette à long terme pour les commissions scolaires de l'Île de Montréal est gérée par le CGTSIM. La quote-part de la commission scolaire de la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention est confirmée par le CGTSIM.

#### 12 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	17 358 823		17 358 823
Aménagements de terrains	19 119 641	3 688 379	15 431 262
Bâtiments			
Bâtiments	258 601 181	197 382 496	61 218 685
Améliorations majeures aux bâtiments	199 060 144	29 305 435	169 754 709
Matériel et équipement	25 640 721	14 687 136	10 953 585
Équipements spécialisés liés à l'enseignement	13 959 870	6 994 944	6 964 926
Développement informatique	1 543 934	867 722	676 212
	<u>535 284 314</u>	<u>252 926 112</u>	<u>282 358 202</u>

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2020

#### 12 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	17 597 404		17 597 404
Aménagements de terrains	17 527 854	3 075 095	14 452 759
Bâtiments			
Bâtiments	265 350 996	201 224 382	64 126 614
Améliorations majeures aux bâtiments	178 024 799	24 673 480	153 351 319
Matériel et équipement	27 621 778	16 214 687	11 407 091
Équipements spécialisés liés à l'enseignement	13 183 269	5 980 982	7 202 287
Développement informatique	1 511 850	884 827	627 023
	<u>520 817 950</u>	<u>252 053 453</u>	<u>268 764 497</u>

Le total des immobilisations corporelles inclut 34 368 742 \$ de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur (14 722 290 \$ au 30 juin 2019), 5 058 818 \$ pour des aménagements de terrains (2 527 536 \$ au 30 juin 2019) et 29 309 924 \$ pour des améliorations et des transformations majeures (12 194 754 \$ au 30 juin 2019). Ces immobilisations corporelles ne sont pas amorties.

Au 30 juin 2020, les créiteurs et frais courus à payer incluent 10 562 239 \$ relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles (7 490 543 \$ au 30 juin 2019).

#### 13 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS

##### Politique de gestion des risques

La commission scolaire est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice, soit au 30 juin 2020.

##### Risques financiers

###### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la commission scolaire est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la commission scolaire analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de la commission scolaire représente son exposition maximum au risque de crédit.

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2020

---

#### **13 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS (suite)**

##### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la commission scolaire au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la commission scolaire est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La commission scolaire est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la commission scolaire dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La commission scolaire établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

#### **14 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS**

Dans le cadre de ses activités, la commission scolaire a conclu différents accords à long terme, dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles et aux droits contractuels suivants.

##### **Obligations contractuelles**

- Un montant de 33 282 271 \$ pour des contrats de construction, de rénovation et d'aménagement de terrains devant être réalisés en 2020-2021;
- Un montant de 33 167 196 \$ pour des contrats à long terme de location de photocopieurs et d'équipements et pour d'autres contrats, lesquels viennent à échéance à différentes dates entre les exercices 2020 et 2032. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices sont de 7 975 868 \$ en 2021, de 5 891 007 \$ en 2022, de 2 791 065 \$ en 2023, de 2 042 462 \$ en 2024 et de 1 941 306 \$ en 2025;
- Un montant de 1 865 755 \$ pour le perfectionnement du personnel au 30 juin 2021;
- Un montant de 544 598 \$ pour l'encadrement des stagiaires au 30 juin 2021;
- Un montant de 16 675 749 \$ pour des contrats de transport scolaire, lesquels viennent à échéance le 30 juin 2022. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices sont de 8 337 874 \$ par année.

## **Commission scolaire English-Montréal**

### **Notes complémentaires**

au 30 juin 2020

---

#### **14 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (suite)**

##### **Droits contractuels**

La commission scolaire a conclu des contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2022, prévoyant la perception de loyers totalisant 1 656 331 \$ et répartis comme suit : 829 151 \$ en 2021 et 827 180 \$ en 2022.

#### **15 - PASSIFS ÉVENTUELS**

Au 30 juin 2020, les réclamations en suspens contre la commission scolaire se chiffrent à 15 651 200 \$ et consistent en diverses réclamations liées à des travaux de construction et autres. Afin de faire face aux pertes éventuelles découlant de ces réclamations, une provision de 256 829 \$ a été inscrite aux états financiers. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

#### **16 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la commission scolaire est apparentée à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Elle est également apparentée à leurs principaux dirigeants, à leurs proches parents, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de la commission scolaire.

Au cours de l'exercice, la commission scolaire a cédé à la valeur comptable nette des terrains et des bâtiments à une autre entité contrôlée par le gouvernement du Québec, en contrepartie d'un montant de 6 954 752 \$.

À l'exception de l'opération présentée ci-dessus, la commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas présentées distinctement dans les états financiers.

## Commission scolaire English-Montréal

### Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2020  
(non audité)

Les renseignements supplémentaires ont été compilés à partir d'informations financières contenues dans le rapport financier. Nous n'avons pas exécuté de mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces renseignements supplémentaires et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>CHARGES PAR NATURE</b>		
Activités d'enseignement et de formation		
Salaires et avantages sociaux	<b>160 384 044</b>	160 478 431
Autres charges	<b>10 624 155</b>	13 708 728
	<b>171 008 199</b>	174 187 159
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation		
Salaires et avantages sociaux	<b>76 273 580</b>	71 043 052
Autres charges	<b>13 000 501</b>	16 796 950
	<b>89 274 081</b>	87 840 002
Services d'appoint		
Salaires et avantages sociaux	<b>11 555 902</b>	11 808 938
Autres charges	<b>11 736 479</b>	13 782 805
	<b>23 292 381</b>	25 591 743
Activités administratives		
Salaires et avantages sociaux	<b>14 817 695</b>	12 973 796
Autres charges	<b>4 084 831</b>	3 848 588
	<b>18 902 526</b>	16 822 384
Activités relatives aux biens meubles et immeubles		
Salaires et avantages sociaux	<b>11 093 500</b>	10 791 156
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>13 802 587</b>	13 297 013
Autres charges	<b>14 072 720</b>	15 922 964
	<b>38 968 807</b>	40 011 133
Activités connexes		
Salaires et avantages sociaux	<b>1 933 917</b>	2 152 102
Service de la dette	<b>445 730</b>	391 687
Passif environnemental	<b>9 611</b>	258 975
Débiteurs – provision pour créances douteuses	<b>553 178</b>	85 061
Autres charges	<b>15 554 699</b>	15 087 729
	<b>18 497 135</b>	17 975 554
Variation de la provision pour avantages sociaux	<b>(1 257 897)</b>	(247 758)
	<b>358 685 232</b>	362 180 217

## Commission scolaire English-Montréal

### Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2020  
(non audité)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b><i>SURPLUS ACCUMULÉS</i></b>		
Surplus accumulés au début	<u>82 941 287</u>	<u>79 831 849</u>
Total des revenus	<b>348 885 402</b>	365 289 655
Total des charges	<b>358 685 232</b>	362 180 217
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	<u><b>(9 799 830)</b></u>	<u>3 109 438</u>
Surplus accumulés à la fin	<u><b>73 141 457</b></u>	<u>82 941 287</u>
Surplus accumulés		
Terrains	<b>17 358 823</b>	17 597 404
Commission scolaire	<b>42 464 788</b>	53 983 126
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	<b>7 187 480</b>	7 187 480
Écoles et centres	<u><b>6 130 366</b></u>	<u>4 173 277</u>
Surplus accumulés à la fin	<u><b>73 141 457</b></u>	<u>82 941 287</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges		
Commission scolaire	<b>(11 756 919)</b>	1 591 128
Écoles et centres	<u><b>1 957 089</b></u>	<u>1 518 310</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	<u><b>(9 799 830)</b></u>	<u>3 109 438</u>